

Recensement des accueils de jour de la Région Île-de-France



Cliché : Arnaud Bouissou / Terra

deviennent de fait « invisibles » ou « peu visibles ». La connaissance de ces publics est aujourd'hui fragmentaire avec des estimations variables alors que mieux connaître ces publics, leurs besoins et leurs parcours est essentiel à l'élaboration d'une politique publique efficace.

C'est dans cet objectif qu'en février 2018, le Préfet de la région Île-de-France a mobilisé des moyens pour mieux connaître les personnes en situation de rue et apporter une réponse à leurs besoins tout au long de l'année. Il a ainsi confié à l'Observatoire francilien des personnes à la rue et hébergées (OFPRUH)¹, la mission de construire un dispositif permanent d'observation des personnes à la rue, s'appuyant, entre autres, sur le dispositif de la veille sociale existant composé des accueils de jour et des maraudes.

En effet, parce qu'il est le premier maillon au contact des personnes en situation de grande précarité, chargé de mettre à l'abri, d'aller-vers et d'apporter les premiers secours aux personnes en errance, il constitue une source de connaissance essentielle de ce public.

L'hébergement et l'accès au logement des plus fragiles constituent des enjeux majeurs de solidarité nationale et de cohésion sociale. Une forte pression s'exerce sur l'hébergement depuis plusieurs années, et en particulier en Île-de-France où plus de 100 000 personnes sont hébergées chaque jour par l'État. Il existe aussi des publics vivant à la rue qui ne sollicitent plus les dispositifs existants et

1 cf. p. 10

Aussi, les travaux de l'OFPRUH se sont concentrés en 2018, sur le recensement des dispositifs de la veille sociale de la région Île-de-France, en vue d'étudier ensuite les modalités d'évolution de ce recensement vers un outil d'observation et de connaissance des publics en errance et en grande difficulté sociale.

Cette publication de l'OFPRUH présente les résultats des travaux de recensement des accueils de jour de la région. Elle sera suivie d'une seconde rédaction consacrée aux maraudes franciliennes.

Les travaux de recensement, jusqu'alors jamais conduits à l'échelle régionale, ont reposé sur la mobilisation des services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO)², en charge de la coordination du dispositif de la veille sociale. Compte tenu du caractère inédit de cette démarche, la collecte a visé l'exhaustivité des accueils de jour de la région mais s'est voulue volontairement restrictive concernant les indicateurs descriptifs recueillis afin de répondre aux exigences de délai.

Cette première capitalisation d'informations, qui s'est déroulée sur une période de quatre mois de mars à juin 2018, a permis de réaliser « un annuaire » départemental des accueils de jour. Ce dernier détaille, pour chaque département, la liste des accueils de jour en précisant, leur localisation ainsi que leurs principales caractéristiques (composition des équipes, public accueilli, durée d'ouverture). L'analyse de ces données a pour objectif d'apporter une visibilité régionale aux accueils de jour franciliens et de favoriser le partage d'une connaissance territoriale du dispositif de veille sociale francilien.

Champ du recensement

Le périmètre du recensement est celui des accueils de jour de l'ensemble de la région Île-de-France, ouverts au 30 juin 2018, quelle que soit la composition des équipes intervenantes (bénévoles ou salariées). Les accueils de jour fermés au 30 juin 2018 ainsi que les accueils de nuit ont été exclus de la collecte.

Définition des accueils de jour

Les accueils de jour constituent l'un des trois piliers du dispositif de veille sociale défini par l'article L.345-2 du Code de l'action sociale et des familles (CASF)³ en complément des maraudes et du service d'appels téléphoniques pour les personnes sans abri, dénommé 115. Selon l'article D. 345-8 du CASF, l'ensemble du dispositif (accueils de jour, maraudes et 115), coordonné par les SIAO, est destiné aux personnes sans abri ou en détresse en vue de leur orientation vers une structure adaptée à leur situation.

² cf. p. 10
³ cf. p. 10

À ce jour, il n'existe pas de définition codifiée des accueils de jour précisant leur statut juridique, les missions poursuivies ni les prestations remplies. Le référentiel national des prestations du dispositif « accueil-hébergement-insertion » publié en 2005 par la direction générale de l'action sanitaire et sociale (DGAS)⁴, apporte néanmoins quelques éléments de définition communément admis. Les accueils de jour sont des espaces permettant d'accueillir de manière inconditionnelle pendant les heures d'ouverture toute personne qui le souhaite. Ils constituent un lieu de sociabilité, d'échange et d'abri dans la journée où il est essentiel de recréer du lien social. Ils peuvent offrir un éventail de services comme l'aide alimentaire, la blanchisserie, le courrier, etc.

Ce vide juridique, qui apporte une certaine souplesse d'adaptation aux situations et besoins locaux, se traduit par des réalités de terrain diverses. Un accueil de jour peut être un simple abri convivial fonctionnant grâce à la mobilisation de bénévoles au gré des possibilités locales et reposant très souvent sur des associations caritatives ou humanitaires. Les accueils de jour peuvent aussi s'adosser à des structures pérennes qui répondent à des cahiers des charges. Dans les deux cas, les prestations proposées comme les périodes et horaires d'ouverture varient d'une structure à l'autre.

Les accueils de jour ne bénéficient pas tous, d'un financement dédié. Certains peuvent bénéficier d'une participation financière de l'État, d'une collectivité locale, ou d'organismes divers comme la Fondation Abbé Pierre ou la RATP (exclusivement sur Paris). Cette situation explique la diversité des prestations proposées et des horaires d'ouverture.

Enfin, concernant la coordination départementale des accueils de jours, et plus largement de la veille sociale, elle est à ce jour variable d'un territoire à l'autre, et s'organise progressivement.

Préambule / précautions

Le panorama des accueils de jour d'Île-de-France, dressé à partir d'observations départementales, apporte une nécessaire vision globale du dispositif. Cet exercice masque néanmoins le caractère polymorphe des accueils de jour, chaque structure étant quasiment unique de par la structure porteuse, la composition de son équipe, le public accueilli, les prestations offertes, les financements mobilisés, etc.

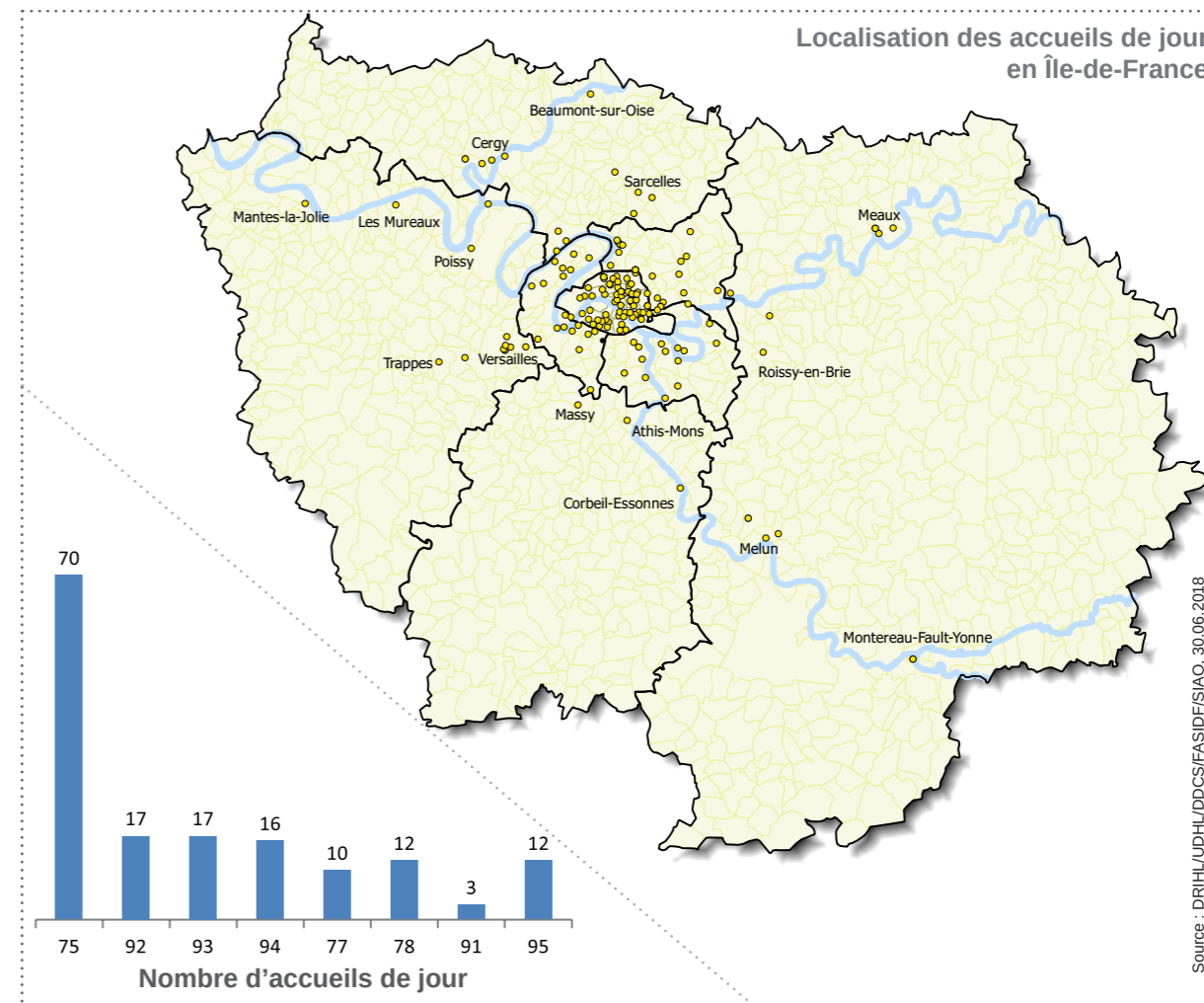
⁴ Accueil, hébergement, insertion. Référentiel national. Ministère délégué à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion, mars 2005

Localisation

157 accueils de jour ont été recensés dans les huit départements franciliens. La forte concentration des accueils de jour constatée à Paris (70 accueils de jour) décroît avec l'éloignement de la capitale : 50 accueils de jour se localisent en petite couronne et 37 en grande couronne.

Un type d'accueil de jour est uniquement présent à Paris : les Espaces solidarité insertion (cf. ci-dessous) au nombre de 17, dispositifs labellisés et financés reposant en partie sur une équipe pluridisciplinaire de professionnels aux missions et prestations répondant à un cahier des charges. Par ailleurs, 4 accueils de jour paroissiaux ont pu être décomptés lors de ce premier recensement à Paris.

Le nombre d'accueils de jour par département est assez homogène en petite couronne comme grande couronne. Les départements de la petite couronne comptent chacun 16 à 17 accueils de jour. De même, les départements de la grande couronne sont dotés de 10 à 12 accueils de jour chacun, à l'exception de l'Essonne qui ne dispose que de 3 accueils de jour.



Les espaces solidarité insertion (ESI) de Paris

Dans le réseau parisien de la veille sociale, les dix-sept ESI, espaces solidarité insertion, localisés à Paris, sont des accueils de jour labellisés répondant à un cahier des charges. Le dispositif est co-piloté et cofinancé par la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement 75 (DRIHL 75), le Département de Paris et la RATP. Les ESI sont gérées par des associations, disposant chacune d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels : responsables de service, travailleurs sociaux, agents d'accueil, animateurs, professionnels de santé. Pour autant, leur fonctionnement peut également mobiliser des bénévoles. Sur les dix-sept ESI de Paris, trois fonctionnent avec des équipes uniquement composées de salariés. Les autres mobilisent des équipes mixtes.

Ils offrent une mise à l'abri en journée ainsi que des prestations sociales et sanitaires aux personnes vivant à la rue à Paris. Certaines prestations générales sont communes à tous les ESI : prestations d'hygiène (douches, sanitaires, laverie), prestations sociales (ouverture de droits : RSA, CMU, AME), recherche d'hébergement, accès à l'aide alimentaire, prestations médicales et paramédicales (consultations de médecine générale, spécialisée, paramédicale et psychologique).

Les ESI s'adressent en très grande majorité à tout public (13 des 17 ESI) mais certains sont réservés à l'accueil de publics spécifiques, notamment les familles (3 ESI) et les femmes victimes de violence (1 ESI).

Composition des équipes

Le recensement des données concernant la composition des équipes permet leur classification en trois groupes : les équipes composées de salariés, les équipes composées de bénévoles, et enfin les équipes dites « mixtes » mobilisant à la fois bénévoles et salariés.

Le fonctionnement des accueils de jour franciliens repose très largement sur la mobilisation de bénévoles. En effet, les trois quarts fonctionnent avec des bénévoles, soit en partie, avec des équipes mixtes (50% des accueils de jour), soit uniquement des bénévoles (26% des accueils de jour). À noter que les bénévoles peuvent avoir des qualifications professionnelles en lien avec les besoins du public accueilli (médecins, psychologues, travailleurs sociaux, juristes, etc.).

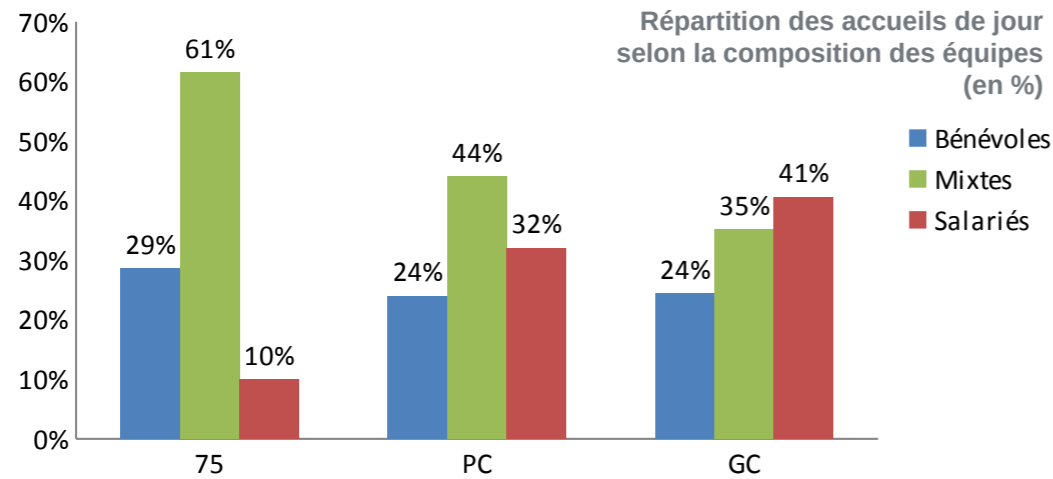
Les accueils de jour organisés uniquement avec un personnel salarié représentent environ un quart des accueils de jour franciliens. Leur proportion croît au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la capitale : 10% des accueils de jour à Paris, 32% en petite couronne et 41% en grande couronne. Les équipes mixtes suivent la tendance inverse (leur proportion décroît avec l'éloignement du centre de l'agglomération parisienne) : 61% des équipes à Paris, 44% en petite couronne et 35% en grande couronne.

Seule la part des accueils de jours reposant sur des équipes uniquement composées de bénévoles, est relativement homogène, comprise entre 24% en petite et grande couronne et 29% à Paris.

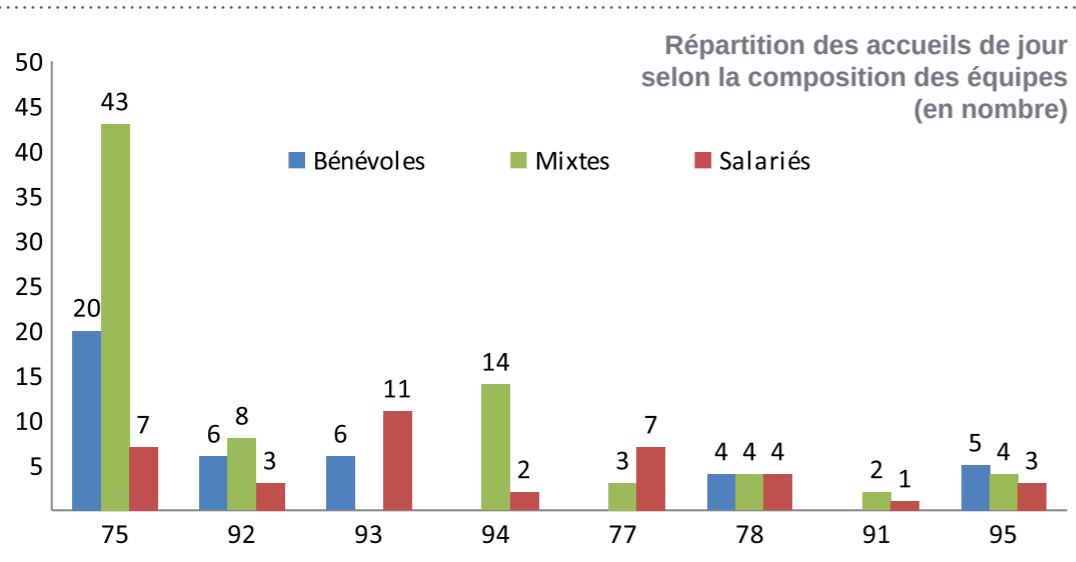
L'observation à l'échelle départementale montre peu d'homogénéité entre les départements. En Seine-Saint-Denis, contrairement aux autres départements de la petite couronne, une très large majorité des accueils de jour fonctionne avec des équipes de salariés exclusivement (11 accueils sur 17) et aucune équipe mixte n'est recensée. Dans le Val-de-Marne, autre singularité de la petite couronne, aucun accueil de jour mobilisant uniquement des bénévoles n'a été décompté.

En grande couronne, le nombre d'accueils de jour par département étant réduit, aucune tendance générale de composition d'équipes ne se dégage.

4



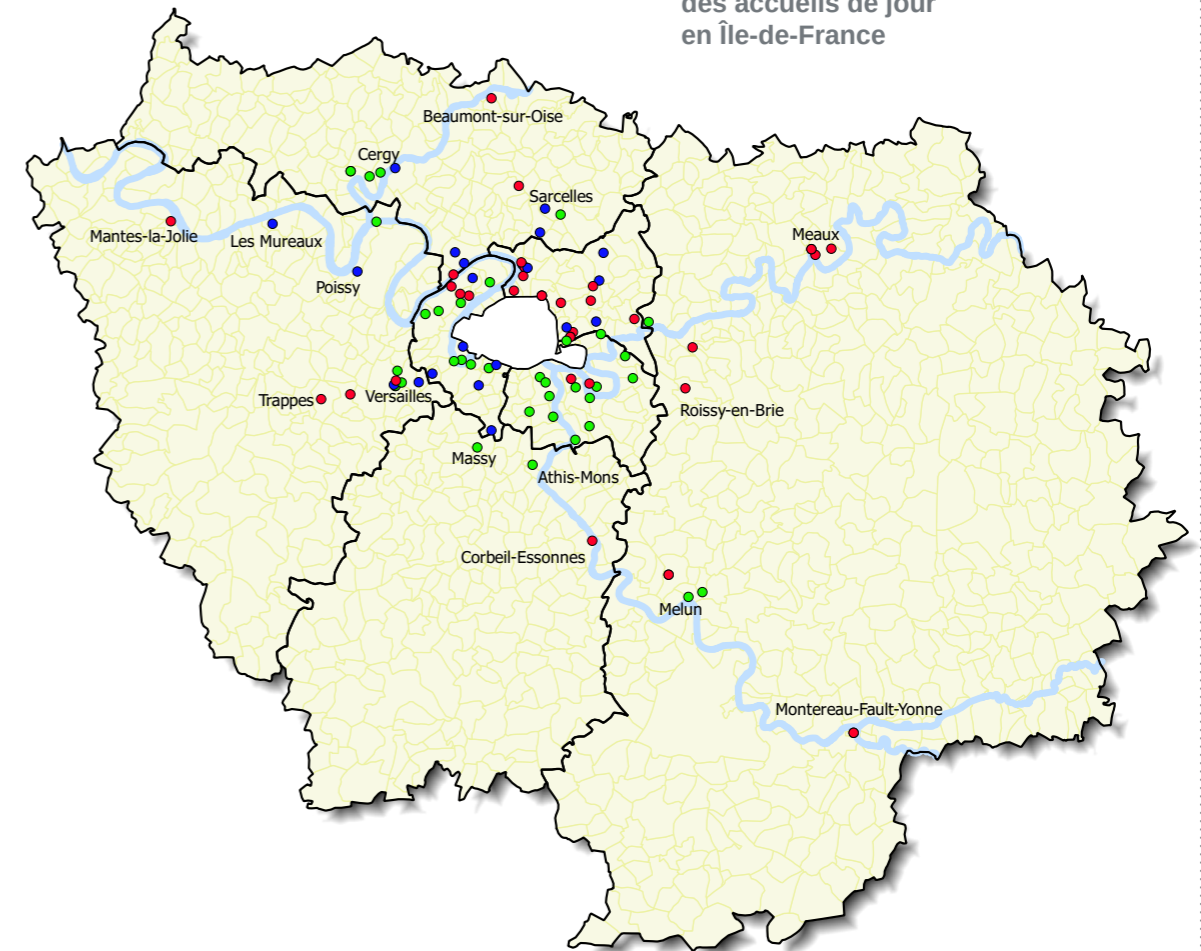
Source : DRIH/UDH/UDCS/FASIDF/SIAO, 30.06.2018



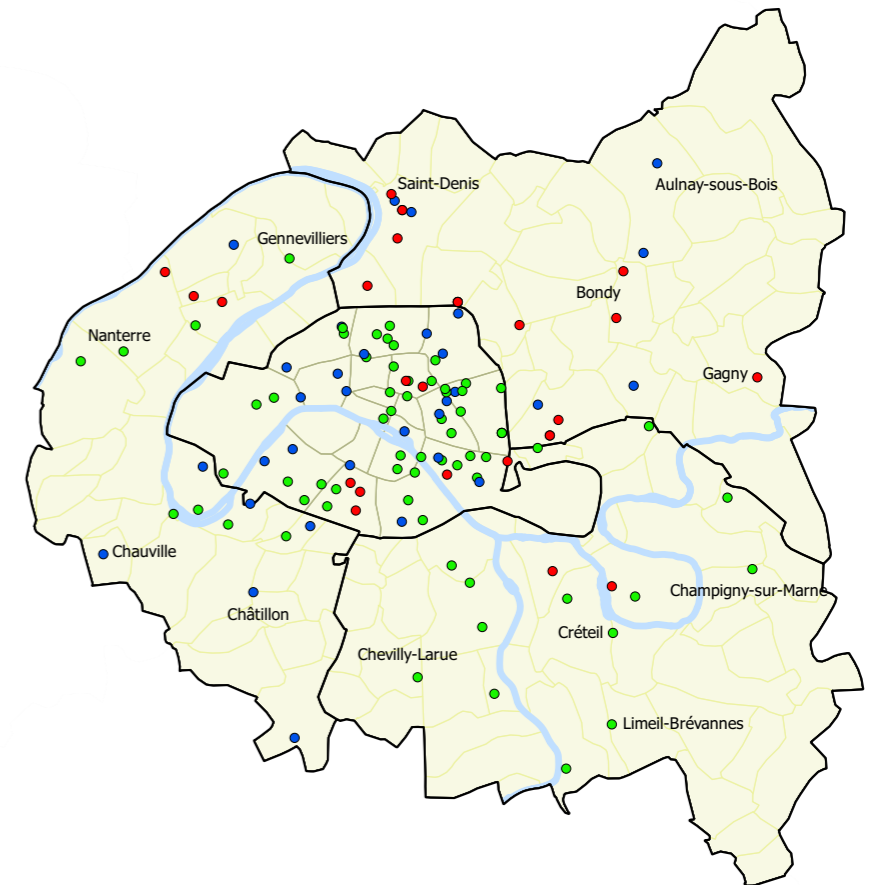
Source : DRIH/UDH/UDCS/FASIDF/SIAO, 30.06.2018

5

Composition des équipes des accueils de jour en Île-de-France



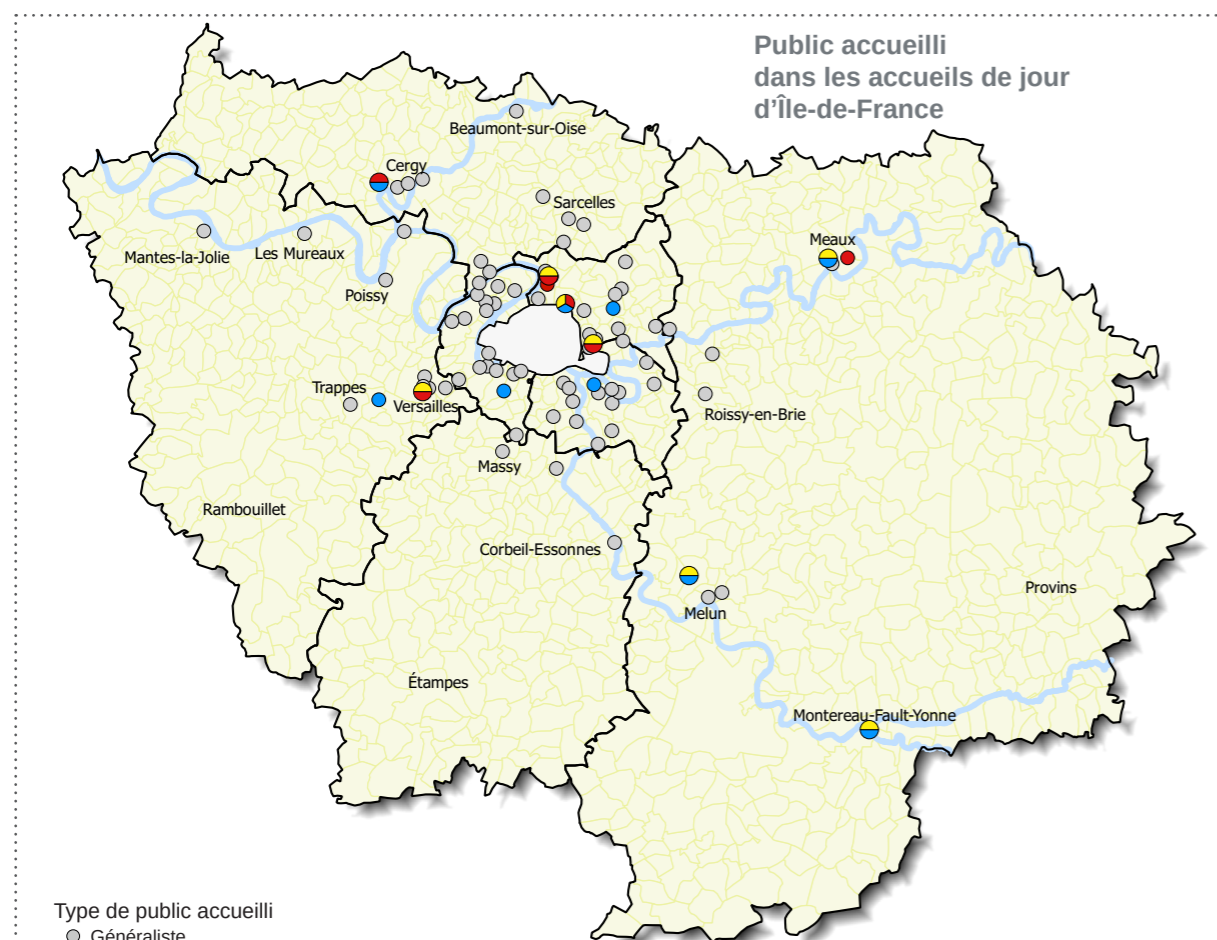
- Bénévoles
- Mixtes
- Salariés



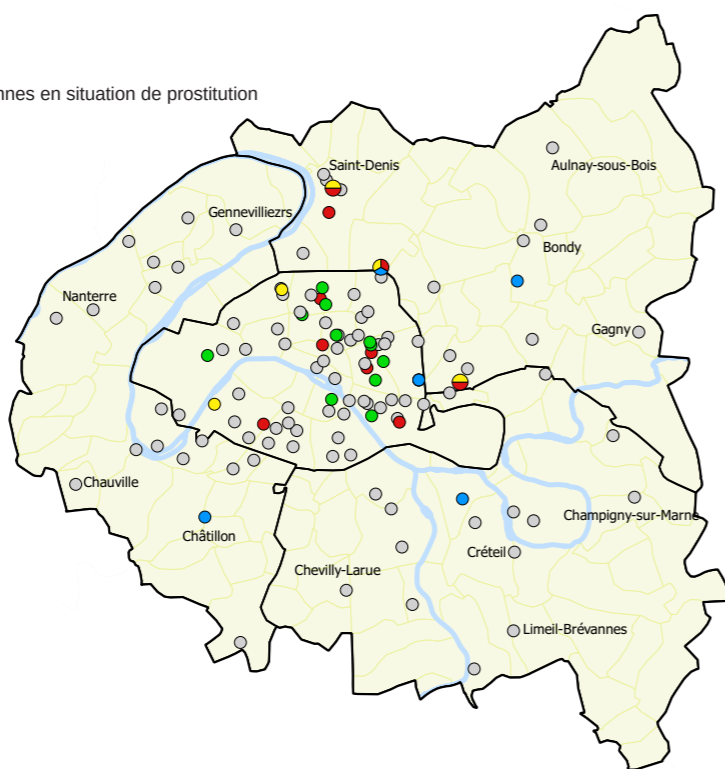
Source : DRIH/UDH/UDCS/FASIDF/SIAO, 30.06.2018

Public accueilli

Le recensement des données concernant le type de public permet de classer les accueils en deux grandes familles : les accueils de jour recevant tout type de public dénommés « généralistes » et les accueils de jour dits « spécialisés » s'orientant vers la prise en charge d'un ou plusieurs publics identifiés (femmes, familles, etc.).

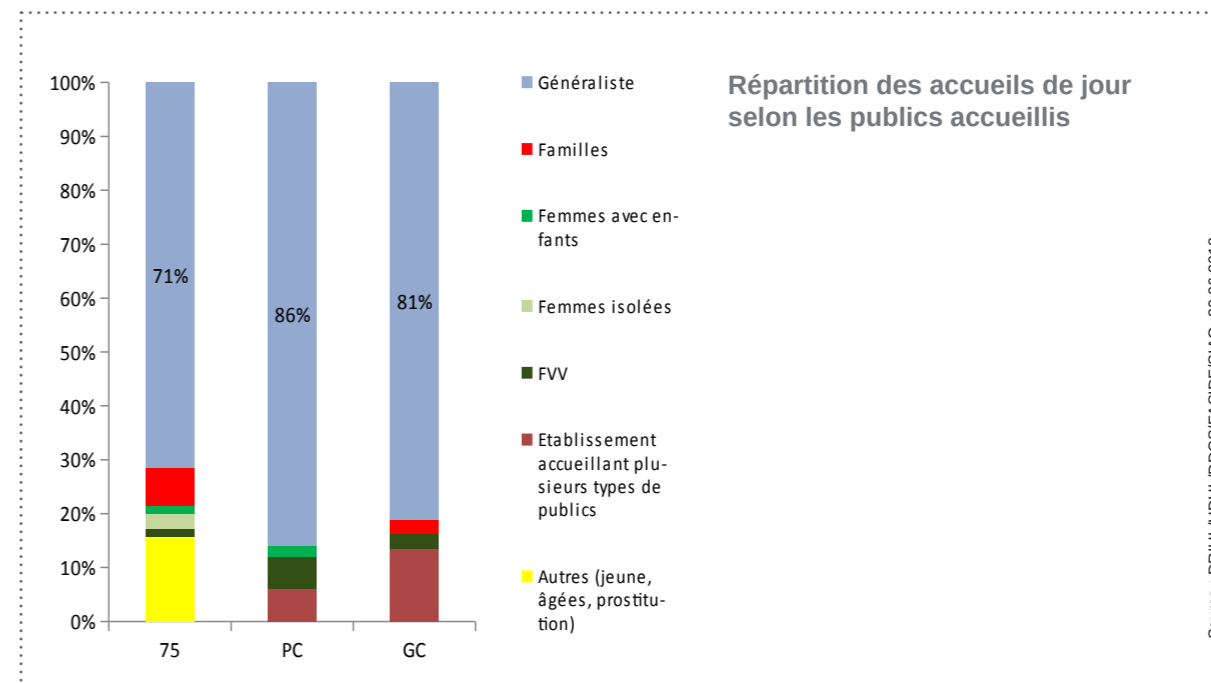


- Type de public accueilli
- Généraliste
 - Familles et Femmes avec enfants
 - Femmes isolées
 - Femmes victimes de violence
 - Autre : Jeune, Personnes âgées, Personnes en situation de prostitution



Source : DRIH/UDH/DDCS/FASIDF/SAO, 30.06.2018

En Île-de-France, 80% des accueils de jour sont généralistes (soit 123 sur 157). Cette proportion est un peu plus élevée en petite couronne (86%) et en grande couronne (81%) que dans la capitale (71%).



Source : DRIH/UDH/DDCS/FASIDF/SAO, 30.06.2018

C'est en effet à Paris que les accueils de jour spécialisés sont plus fréquents (20 sur 70). Ce département est le seul de la région à proposer des accueils de jour réservés aux jeunes (5 accueils), aux personnes âgées (3 accueils) et aux personnes en situation de prostitution (3 accueils). Paris concentre aussi 5 des 7 accueils de jour de la région dédiés aux familles (les deux autres se localisant l'un en Seine-Saint-Denis et l'autre en Seine-et Marne).

Les autres accueils de jour spécialisés de la région sont destinés aux femmes : femmes isolées, femmes avec enfants, femmes atteintes du VIH, ou femmes victimes de violence. À l'exception de l'Essonne où le nombre d'accueil de jour recensé se limite à trois structures généralistes, tous les départements proposent des lieux d'accueil réservés aux femmes, et en particulier, aux femmes victimes de violence. Sur les 17 accueils de jour spécialisés dans l'accueil des femmes de la région, 10 sont spécialisés pour recevoir des femmes victimes de violence.

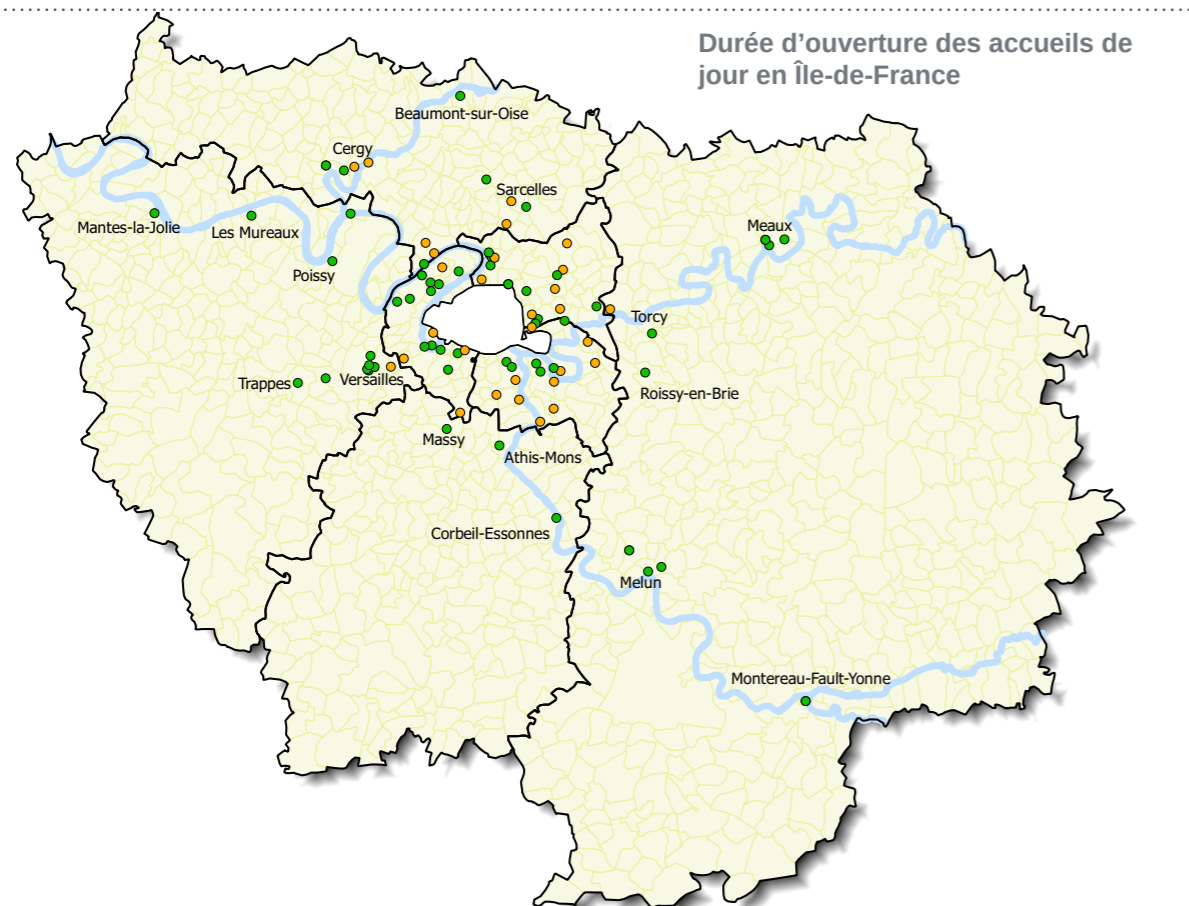
Nombre d'accueils de jour par type de public reçu

	75	92	93	94	77	78	91	95
Généraliste	50	16	12	15	6	10	3	11
Jeunes	5	0	0	0	0	0	0	0
Personnes âgées	3	0	0	0	0	0	0	0
Personnes en situation de prostitution	3	0	0	0	0	0	0	0
Familles	5	0	0	0	1	0	0	0
Femmes avec enfants	1	0	1	0	0	0	0	0
Femmes isolées	2	0	0	0	0	0	0	0
FVV	1	1	1	1	0	1	0	0
Établissement accueillant plusieurs types de publics	0	0	3	0	3	1	0	1
<i>dont Femmes avec enfants + FVV</i>	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>dont Femmes isolées + Familles</i>	0	0	1	0	0	0	0	0
<i>dont Femmes isolées + Femmes avec enfants</i>	0	0	1	0	0	1	0	0
<i>dont Femmes isolées + FVV</i>	0	0	0	0	3	0	0	0
<i>dont Femme isolées+Femmes avec enfants+FVV</i>	0	0	1	0	0	0	0	0
Total régional	70	17	17	16	10	12	3	12

Source : DRIH/UDH/DDCS/FASIDF/SAO, 30.06.2018

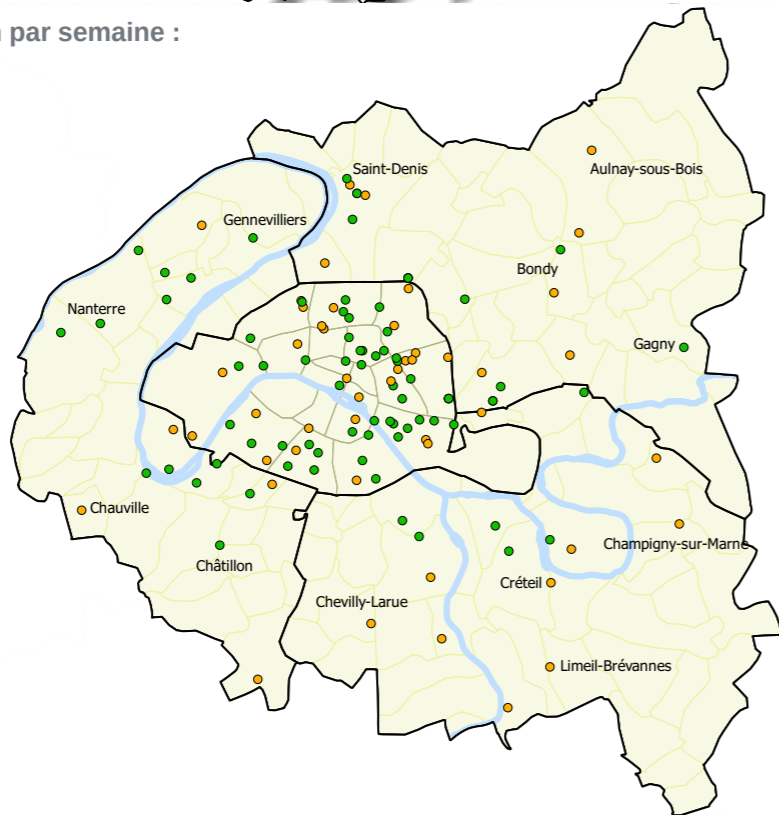
Durées d'ouverture

L'analyse des durées d'ouverture porte sur le temps d'ouverture dans la semaine, inférieur ou supérieur à 18 heures, la durée de 18 heures par semaine correspondant à une ouverture d'une demi-journée ouvrée par jour. Les périodes d'ouverture dans l'année n'ont pas été enquêtées, seuls les accueils de jour ouverts pendant la collecte ayant été recensés.



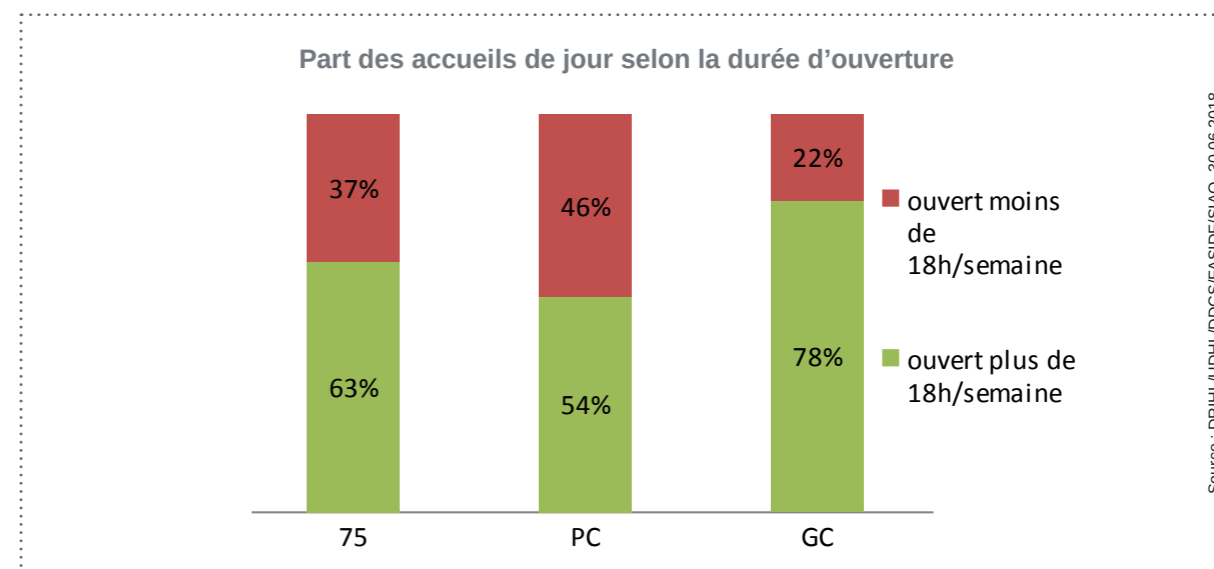
Ouverture plus de 18h par semaine :

- oui
- non



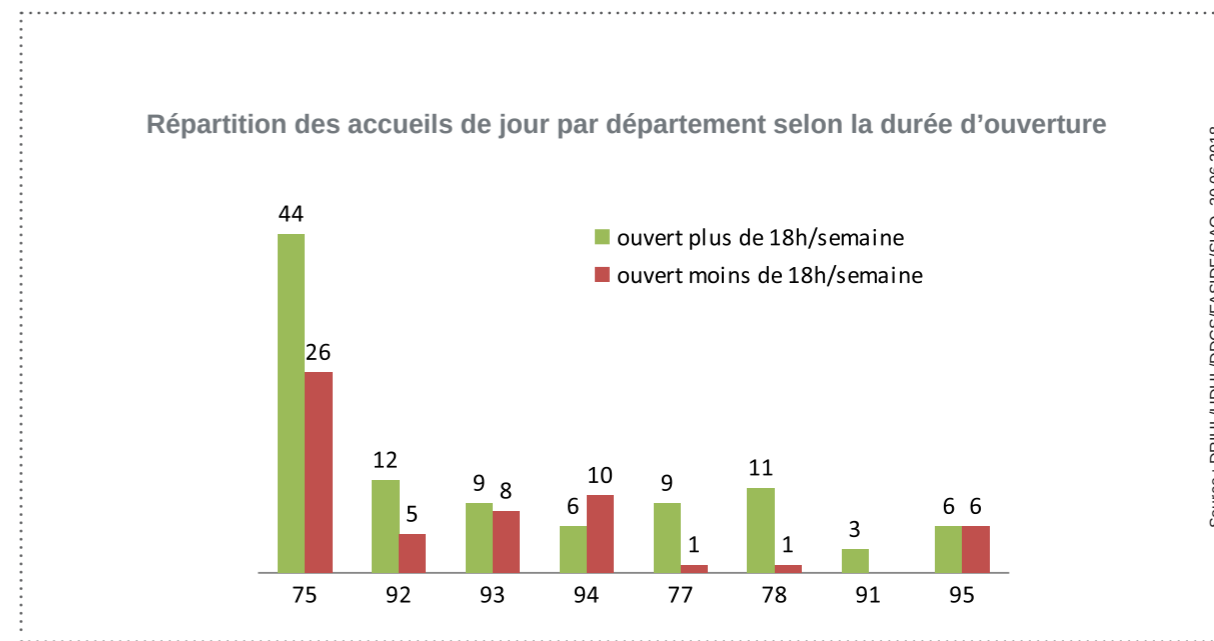
Source : DRH/UDH/DDCS/FASIDF/SIAO, 30.06.2018

Un peu plus de 6 accueils de jour sur 10 de la région sont ouverts plus de 18 heures par semaine. Paris observe cette proportion régionale avec 63% d'accueils ouverts plus de 18 heures. En petite couronne, cette proportion est moindre, 1 établissement sur deux environ, et augmente à près de 8 sur 10 en grande couronne.



Source : DRH/UDH/DDCS/FASIDF/SIAO, 30.06.2018

À l'échelle départementale, la majorité des accueils de jour sont ouverts plus de 18 heures, voire la quasi-totalité en Seine-et-Marne et dans les Yvelines. Seul le Val-de-Marne fait exception (38% des accueils de jour ouverts plus de 18h/semaine), et dans une moindre mesure la Seine-Saint Denis et le Val-d'Oise (50% des accueils de jour ouverts plus de 18 heures par semaine).



Source : DRH/UDH/DDCS/FASIDF/SIAO, 30.06.2018

L'observatoire francilien des personnes à la rue et hébergées (OFPRUH)

Fruit d'une collaboration étroite entre la DRIHL, la FAS-IDF, la délégation régionale de la Croix-Rouge française, le Samusocial de Paris et les associations porteuses des SIAO franciliens, la création de l'observatoire francilien des personnes à la rue et hébergées en 2015 s'est inscrit dans la volonté des partenaires d'améliorer la connaissance des personnes en situation très précaires et de leur parcours afin d'élaborer une politique qui réponde aux besoins de cette population. Pour ce faire, l'observatoire mobilise, collecte et rassemble les données et informations des publics concernés par l'accueil, l'hébergement et l'insertion, puis organise cette connaissance pour disposer d'un outil d'aide à la décision.



Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées

Le Service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO)

Le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), créé par la circulaire du 8 avril 2010¹, a été consolidé dans ses principes et ses missions par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR).

Le SIAO est un service public de l'hébergement et de l'accès au logement, basé sur trois principes fondamentaux :- la continuité de la prise en charge des personnes, l'égalité face au service rendu, et l'adaptabilité des prestations aux besoins des personnes.

Ce service s'adresse aux personnes sans abri ou risquant de l'être, ou mal logées.

Le fonctionnement et la gestion du SIAO sont assurés par un opérateur désigné par le représentant de l'Etat. Il appartient aux services de l'Etat, notamment aux Préfets des départements et des régions, de piloter la mise en place du SIAO, de suivre son fonctionnement

¹ Circulaire du 8 avril 2010 relative au service intégré de l'accueil et de l'orientation, MEEDEM.

et d'évaluer l'action de l'opérateur choisi.

Les missions du SIAO sont les suivantes :

- recenser l'ensemble des demande d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion ainsi que de logement adapté ;
- recenser l'ensemble de l'offre disponible en matière d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion ou de logement adapté ;
- assurer l'orientation des personnes après une évaluation sociale et en fonction de leur situation de détresse ;
- favoriser la fluidité de l'accès au logement des personnes ;
- assurer la coordination du dispositif de veille sociale ;
- participer à l'observation sociale.

La loi ALUR pose le principe d'un SIAO unique par département, compétent pour toutes les demandes d'hébergement d'urgence et d'insertion.

Cadre légal et réglementaire des accueils de jour

L'article L. 345-2 du CASF : « Dans chaque département est mis en place, sous l'autorité du représentant de l'Etat, un dispositif de veille sociale chargé d'accueillir les personnes sans abri ou en détresse, de procéder à une première évaluation de leur situation médicale, psychique et sociale et de les orienter vers les structures ou services qu'appelle leur état. Cette orientation est assurée par un service intégré d'accueil et d'orientation, dans les conditions définies par la convention conclue avec le représentant de l'Etat dans le département prévue à l'article L. 345-2-4. Ce dispositif fonctionne sans interruption et peut être saisi par toute personne, organisme ou collectivité ».

L'article D. 345-8 du CASF précise la composition du dispositif : « Pour permettre l'accomplissement

des missions définies à l'article L. 345-2, le dispositif de veille sociale comprend un service d'appels téléphoniques dénommé «115 et géré par le SIAO». En outre, il comprend selon les besoins du département, identifiés par le préfet :

1. un ou des accueils de jour
2. une ou des équipes mobiles chargées d'aller au contact des personnes sans abri
3. un ou des services d'accueil et d'orientation (SAO)

Ces services fonctionnent sous l'autorité du préfet du département, dans le cadre de conventions qui précisent l'activité de chaque service, son mode de financement et les indicateurs d'évaluation de son action.

Les services mentionnés aux 1° à 3° sont coordonnés par le service intégré d'accueil et d'orientation ».

Conclusion

Cette première étape de recensement menée par l'OFPRUH a permis d'aboutir à la création d'un annuaire régional harmonisé des accueils de jour, alimenté et partagé par l'ensemble des acteurs concernés.

Ces travaux feront désormais l'objet d'une mise à jour régulière dont l'objectif visera le maintien de l'exhaustivité des accueils de jours mais également l'enrichissement de cet annuaire par la collecte d'indicateurs susceptibles d'affiner la connaissance de ce dispositif, comme par exemple, la nature des structures porteuses, les modalités de financement, les dates de création, etc. Simultanément à ces travaux, l'OFPRUH analysera les possibilités de développer à partir de ce recensement un dispositif de production d'informations sur les publics fréquentant les accueils de jour.

Sources

- *Livre blanc des accueils de jour/nuit et des équipes mobiles/maraudes du Val-d'Oise*, décembre 2016, SIAO95-ESPERER95.
- *Accueil, hébergement, insertion. Référentiel national. Ministère délégué à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion*, mars 2005.
- *Les espaces solidarité insertion ESI Des accueils de jour à Paris pour les personnes sans domicile fixe*, 2014, Département de Paris.

Annexe : liste des accueils de jour de la région Île-de-France recensés au 30 juin 2018

Paris

Gestionnaire	Nom de l'accueil de jour	Adresse	Commune
Aux Captifs, la Libération	Aux Captifs, la Libération	92 rue Saint Denis	Paris 1er
Emmaüs	ESI AGORA	32 rue des Bourdonnais	Paris 1er
Centre d'action sociale protestant (CASP)	ESI Familles Bonne Nouvelle	9 rue Thorel	Paris 2ème
Armée du Salut	ESI Saint Martin	31 bd Saint Martin	Paris 3ème
Croix Rouge Française	Croix Rouge Française	36 rue Geoffroy de l'Asnier	Paris 4ème
Cœur du Cinq	Cœur du Cinq	24 rue Daubenton	Paris 5ème
Ozanam Madeleine	Accueil Ozanam Madeleine	Eglise de la Madeleine	Paris 5ème
Secours Populaire Français	Jussieu	4 place Jussieu	Paris 5ème
Association Accueil Solidarité Saint-Augustin	Accueil Solidarité Saint-Augustin	8 avenue César Caire	Paris 8ème
Aux Captifs, La Libération	Accueil Sainte Rita	33 bld de Clichy	Paris 9ème
Aurore	Itinérances	61 bld Magenta	Paris 10ème
Aux Captifs la Libération	ESI Chez M. Vincent	10 rue de Rocroy	Paris 10ème
Camres	Camres	11 passage Dubaï	Paris 10ème
Emmaüs	ESI Boutique Solidarité Bichat	35 rue Bichat	Paris 10ème
Entraide Protestante	Entraide et Partage avec les Sans-Logis	22 rue Sainte Marthe	Paris 10ème
Association Nationale de Réadaptation Sociale (ANRS)	Service Insertion Jeunes (SIJ)	11 cité du Couvent	Paris 11ème
Centre d'action sociale protestant (CASP)	ESI Famille	70 rue du chemin vert	Paris 11ème
Equipes Saint Vincent	Permanence Oberkampf	139 rue Oberkampf	Paris 11ème
Secours Catholique	Maison Caritas St Ambroise	13 rue Saint-Ambroise	Paris 11ème
Aurore	ESI Mazas	1 place Mazas	Paris 12ème
Aurore	ESI Halte Femmes	16-18 passage Raguinot	Paris 12ème
Aurore	Halte Jeunes	9 rue Henri Desgranges	Paris 12ème

Aurore	Halte Sociale	6 place Henri Fresnay	Paris 12ème
Aux Captifs, La Libération	Antenne Paris 12	15 rue Marsoulan	Paris 12ème
Aux Captifs, La Libération	Antenne Paris 12	Eglise 186 avenue Daumesnil	Paris 12ème
Centre d'action sociale protestant (CASP)	ESI La Maison dans la Rue	18 rue de Picpus	Paris 12ème
Samu Social	ESI La Maison dans le Jardin	35 avenue Courteline	Paris 12ème
Secours Populaire Français	AJ Secours Populaire Français	12 rue Montgallet	Paris 12ème
Croix Rouge Française	Espace Bébé Maman et Papa	rue Edouard Robert	Paris 12ème
L'Association des Œuvres de la Mie de Pain	ESI l'Arche d'Avenir	113 rue Régnault	Paris 13ème
Emmaüs	ESI La Maison du XIIIe	47 bd de l'Hôpital	Paris 13ème
Secours Catholique	Maison d'Alésia	54-56 rue du Moulin de la Pointe	Paris 13ème
Secours Populaire Français	Secours Populaire Français	6 rue Albert Payet	Paris 13ème
Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP)	ESI Centre René Coty	6 avenue René Coty	Paris 14ème
Croix Rouge Française	APASO	96 rue Didot	Paris 14ème
Enfants du Canal	Bus Abri	rue Froidevaux	Paris 14ème
Montparnasse Rencontres	Montparnasse Rencontres	92, bis boulevard du Montparnasse	Paris 14ème
Secours Catholique	Accueil du Père Corentin	36 bis rue du Père Corentin	Paris 14ème
Secours Populaire Français	Permanence Marcel Paul	9 place Marcel Paul	Paris 14ème
Emmaüs	ESI Famille G.Pitard	4 rue Georges Pitard	Paris 15ème
Depaul France	Accueil	41 rue des Périchaux	Paris 15ème
Equipes Saint Vincent	Saint Christophe de Javel	12 rue Léontine	Paris 15ème
Relais Logement	AJ Relais Logement	20 rue du Clos Feuquières	Paris 15ème
Saint Vincent de Paul	Accueil 15	20 allée des Frères Voisins	Paris 15ème
Secours Catholique	Maison Caritas Grenelle	10 rue Letellier	Paris 15ème
Aux Captifs, La Libération	Accueil Lazare	197 bis avenue Victor Hugo	Paris 16ème
Aux Captifs, La Libération	Accueil Ste-Jeanne	1-3 rue du Lieutenant Colonel Deport	Paris 16ème
Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP)	ESI La Halle St Didier	23 rue Mesnil	Paris 16ème

Eglise St Pierre de Chaillot	Accueil Saint-Pierre de Chaillot	31 avenue Marceau	Paris 16ème
Le Filon	Le Filon	54 rue Gauthey	Paris 17ème
Paroisse Saint-Ferdinand-des-Ternes	Accueil social Saint-Ferdinand	27 rue d'Armaillé	Paris 17ème
Secours Catholique	Fraternité des Epinettes	59 rue de la Jonquière	Paris 17ème
Secours Catholique	Maison Caritas Batignolles	38 rue des Apenins	Paris 17ème
Association Ayyem Zamen	Café Social Dejean	1 rue Dejean	Paris 18ème
Mission Populaire Evangélique	Les Amis de la Maison Verte	127-129 rue Marcadet	Paris 18ème
Petits Frères des Pauvres	Le Grand Friand	46 rue du Simplon	Paris 18ème
Restau du Cœur	Relais du Cœur du 18ème	4 bis rue Coustou	Paris 18ème
Secours Populaire Français	Espace Solidarité Ramey	6 passage Ramey	Paris 18ème
Armée du Salut	ESI la Maison du Partage	32 rue Bouret	Paris 19ème
Restau du Cœur	Relais du Cœur du 19ème	7-15 avenue de la Porte de la Villette	Paris 19ème
Secours Catholique	Accueil de Meaux	80 rue de Meaux	Paris 19ème
Secours Catholique	Maison Caritas la Chapelle	126 rue d'Aubervilliers	Paris 19ème
Association Ayyem Zamen	Café Social Belleville	7 rue de Pali Kao	Paris 20ème
Association Nationale de Réadaptation Sociale (ANRS)	Permanence Accueil Jeunes (PAJ)	24 rue Ramponeau	Paris 20ème
Autre Monde	Un Café dans la Mare	30 rue de la mare	Paris 20ème
Croix Rouge Française	Unité Locale Paris 20	66 rue des Couronnes	Paris 20ème
Halte Aide aux Femmes Battues -HAFB	Espace Solidarité	17 rue Mendelssohn	Paris 20ème
Mouvement du Nid	Mouvement du Nid, délégation de Paris	8 avenue Gambetta	Paris 20ème
Secours Catholique	Accueil de la Voûte	68 rue des Rigoles	Paris 20ème
Secours Populaire Français	Antenne de Fougère	3 rue de Noisy-Le-Sec	Paris 20ème

14

Hauts-de-Seine

Gestionnaire	Nom de l'accueil de jour	Adresse	Commune
Secours Catholique	La Pause	24 rue Mirabeau	Antony

Aurore	Olivier	20 rue de Meudon	Boulogne-Billancourt
Croix Rouge Française	Le Rameau	44 rue de l'Est	Boulogne-Billancourt
Centre Flora Tristan	Centre Flora Tristan	142 avenue de Verdun	Châtillon
Secours Catholique	La fraternité	26 rue de Stalingrad	Chaville
Secours Catholique	La Rampe	3 bis rue Victor Hugo	Colombes
Caisse centrale d'activités sociales (CCAS)	L'Escale	117 avenue de la République	Courbevoie
Boutiques Solidarité	Maison de la Solidarité	29 rue Edmond Darbois	Gennevilliers
Association pour le Logement des Personnes Isolées Résidant à Issy-les Moulinaux (ALPIRIM)	Café 115	89 avenue de Verdun	Issy-les-Moulineaux
Croix-Rouge Française	La Passerelle	13 rue Pasteur	La Garenne
Auxilia	Point Accueil de jour	12 rue Avaulée	Malakoff
Secours Catholique	LE P'TIT DÉJ	9 bis rue Danicourt	Malakoff
Assol	Maison des chômeurs	31 rue des Ombrages	Nanterre
Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers (CASH)	Halte de jour	403 avenue de la République	Nanterre
Comité Solidarité Défense	La maison de l'amitié	4 place Carpeaux	Puteaux-La-Défense
Caisse centrale d'activités sociales (CCAS)	La Boussole	16 rue de la République	Rueil-Malmaison
Caisse centrale d'activités sociales (CCAS)	Maison de la Colline	Villa Brimborion - 32/34 - rue Troyon	Sèvres

15

Seine-Saint-Denis

Gestionnaire	Nom de l'accueil de jour	Adresse	Commune
La Main Tendue	La main tendue	10 rue des Cités	Aubervilliers
Secours Catholique	Partage sourire	9 rue Albert Londres	Aulnay-sous-Bois
Secours Catholique	Partage sourire	3 rue Christophe Colomb	Aulnay-sous-Bois
La Marmite	La Marmite	18 bis Avenue Léon Blum	Bondy
SOS Femmes	SOS Femmes - Lieu d'Accueil et d'Orientation	128 rue Baudin	Bondy
La Boutique Solidarité	La boutique solidarité	11 rue chemin de Fer	Gagny

ACSC Cité Myriam	Centre d'Accueil de Jour (CAJ) Wilso	148 avenue du Président Wilson	Montreuil
Emmaüs Alternatives	Emmaüs Point jour	15 bis rue Stalingrad	Montreuil
Secours Catholique	NC	20 rue des Clos Français	Montreuil
Le Refuge	Le Refuge	223 avenue Jean Lolive	Pantin
Secours Catholique	NC	33 rue Paul Cavaré	Rosny-sous-Bois
Amicale du Nid	Amicale du Nid	10 rue Fontaine	Saint-Denis
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Maison municipale de la solidarité Henri Groues	7 rue Jacques Duclos	Saint-Denis
Ikambere	Ikambere	39 boulevard Anatole France	Saint-Denis
Secours Catholique	NC	23 rue Gaston Philippe	Saint-Denis
Secours catholique	NC	3 rue de l'émaillerie	Saint-Denis
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Espace d'accueil et d'accompagnement	48 rue Anselme	Saint-Ouen

Val-de-Marne

16

Gestionnaire	Nom de l'accueil de jour	Adresse	Commune
Secours Catholique	Equipe de Champigny-sur-Marne	13 square Jean Goujon	Champigny-sur-Marne
Secours Catholique	Equipe de Chevilly-Larue	14 rue Elisée Reclus	Chevilly-Larue
Secours Catholique	Équipe de Choisy-le-Roi	1-2 rue Adolphe Sannier	Choisy-le-Roi
Emmaüs Solidarité	Boutique Solidarité	58 Rue Gustave Eiffel	Créteil
Secours Catholique	Equipe de Créteil	237 rue du Général Leclerc	Créteil
La Halte Fontenaysienne	Boutique Solidarité	32 rue fontaine du vaisseau	Fontenay
Emmaüs Solidarité	Etape Ivryenne	19 rue Lamant	Ivry-sur-Seine
Secours Catholique	Équipe de Limeil-Brévannes	62 rue Emile Zola	Limeil-Brévannes
Tremplin 94	Tremplin 94	50 rue Carnot	Maisons-Alfort
Association Joly	Association Joly	12/14 boulevard de Créteil	Saint-Maur-des-Fossés
Secours Catholique	Équipe de Saint-Maur-des-Fossés	103 avenue Carnot	Saint-Maur-des-Fossés
Secours Catholique	Équipe de Villeneuve-Saint Georges	29 rue Henri Janin	Villeneuve-Saint-Georges

Secours Catholique	Équipe de Villiers-sur-Marne	3 place Honoré de Balzac	Villiers-sur-Marne
Entraide et Partage	Entraide et partage	12 rue Monmory	Vincennes
Association Croix-Rouge	Maison de Karim	121 rue Louise-Aglae Crette	Vitry-sur-Seine
Secours Catholique	Équipe de Vitry-sur-Seine	Salle Lucien Français - 48 rue de Choisy	Vitry-sur-Seine

Seine-et-Marne

Gestionnaire	Nom de l'accueil de jour	Adresse	Commune
Empreintes	Accueil de jour Empreintes Nord	6 rue de Epinettes	Bussy-Saint-Martin
Collectif Chrétien d'Action Fraternelle	NC	2 rue Pérotin	Chelles
La Rose des Vents	NC	43 quai Jacques Prévert	Meaux
SOS Femmes Meaux	NC	13 route Georges Courteline	Meaux
ARILE Horizon	NC	20 rue Ampère	Meaux
Croix-Rouge	NC	Chemin des Ménéreaux	Melun
Le Sentier	NC	10 rue Louis Beaunier	Melun
Solidarités femmes le relais 77	La Maison des Femmes	5 avenue du Général de Gaulle	Montereau-Fault-Yonne
Empreintes	Temporis Empreintes	7 avenue Maurice de Wlaminck	Roissy-en-Brie
Solidarités femmes le relais 77	Accueil de jour Le Relais77	27 rue de L'Etang	Vert-Saint-Denis

17

Yvelines

GESTIONNAIRE	NOM	ADRESSE	COMMUNE
La Pierre Blanche	La Pierre Blanche	Bateau Je Sers, Quai de la République	Conflans-Sainte-Honorine
Association Solidarité, Insertion, Autonomie ISA	ISA	151 rue Jean Jaurès	Les Mureaux
Déclic	Déclic	7 rue de la Somme	Mantes-la-Jolie
Etincelle	Etincelle	1 avenue Nicolas About	Montigny-le-Bretonneux
Secours Catholique	Secours Catholique	68 avenue du Maréchal Foch	Poissy
Espace Solidarité	Espace Solidarité	6 rue de Koprivnice	Trappes

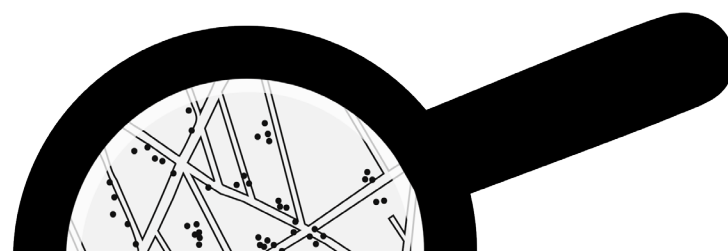
(Association vers la vie pour l'éducation des jeunes) AVVEJ	Boutique sociale Stuart Mill (Association AVVEJ)	31 rue de l'Orangerie	Versailles
Croix-Rouge (délégation de Versailles)	Croix-Rouge (délégation de Versailles)	17 rue Berthier	Versailles
R.I.V.E. (Réseau Inter-partenarial de Versailles)	R.I.V.E.	8 bis rue Monseigneur Gibier	Versailles
Secours Catholique	Secours Catholique	24 ter rue du Maréchal Joffre	Versailles
SOS Accueil	SOS Accueil	20 rue des Noailles	Versailles
Accueil écoute Viroflay	Accueil écoute Viroflay	7 avenue de Versailles	Viroflay

Essonne

Gestionnaire	Nom de l'accueil de jour	Adresse	Commune
Saint-Vincent de Paul - (Domiciliation)	Accueil de jour «Jean MARFAING»	38 avenue François Mitterrand	Athis-Mons
Croix-Rouge Française	LAJ de CORBEIL-ESSONNES	13 rue Jean Jacques Rousseau	Cobevil-Essonnes
Secours Islamique	NC	10 rue Galvani	Massy

Val d'Oise

Gestionnaire	Nom de l'accueil de jour	Adresse	Commune
Secours Populaire	Antenne d'Argenteuil	20 ter avenue du Général de Gaulle	Argenteuil
Tremplin 95	Boutique Solidarité	19bis rue Paul Eluard	Argenteuil
APUI Les Villageoises	Espace rencontre solidarité (ERS)	17 rue Charles Béart	Beaumont-sur-Oise
Aurore	Accueil de jour de Bezons	31 rue Louis Champion	Bezons
Du Côté des Femmes	Accueil de jour de Cergy	21 avenue des Genottes	Cergy
Esperer 95	Halte de jour de l'Ensemble	8 rue Francis Combe	Cergy
Croix-Rouge (Pôle Exclusion 95)	Accueil de jour d'Ezanville	1 bis rue Henry Dunant	Ezanville
Maison de la solidarité	Maison de la solidarité (MDS)	6 rue Maréchal Foch	Gonesse
Secours Catholique	Maison Hervé Renaudin	10 rue des Maréchaux	Pontoise
Secours Populaire Fédération	Fédération du Val d'Oise	4 rue de l'Industrie	Saint-Ouen-l'Aumône
Secours Populaire	Antenne de Sarcelles	Avenue Paul Valéry	Sarcelles
Secours Populaire	Antenne de Villiers-le-Bel	34 rue Gambetta	Villiers-le-Bel



OFPRUH

Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées

OFPRUH, mai 2019

Direction de la publication : pour l'OFPRUH, Arthur ANANE (FAS IDF), Isabelle ROUGIER (DRIHL)

Étude réalisée par : Farah LAALA (FAS IDF), Paul BLANCHARD (DRIHL IDF), Hélène FOUQUET (DRIHL IDF)

Avec la participation de :
Services intégrés d'accueil et d'orientation d'Île-de-France, délégation régionale de la Croix-Rouge française, le Samusocial de Paris, les gestionnaires des accueils de jour d'Île-de-France

Sous la direction de : Isabelle MEDOU-MARERE (FAS IDF), Catherine WINTGENS (DRIHL IDF)

Mise en page : DRIHL, mission communication